



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des routes OFROU
Information et communication



ROLLE
PERLE DU LÉMAN



SCHENK

Communiqué de presse

Estavayer-le-Lac, 3 mars 2022

A1 / Début des travaux de réaménagement de la jonction de Rolle le 7 mars 2022

Les travaux de réaménagement de la jonction de Rolle débuteront le 7 mars prochain et seront effectués en deux années. Ils permettront d'améliorer significativement les conditions de circulation dans la jonction.

Fin septembre 2022, l'aménagement de la nouvelle bretelle en direction de Lausanne et des giratoires devrait être achevé.

Les travaux 2023 concerneront l'assainissement du passage supérieur et son adaptation à la mobilité douce. Les travaux, réalisés par l'Office fédéral des routes, sont financés par la Confédération, le Canton de Vaud, la Commune de Rolle, la Région de Nyon et Schenk SA.

Les travaux de réaménagement de la jonction de Rolle débuteront le 7 mars prochain. Ils s'achèveront en 2023.

En 2022, la bretelle d'entrée de la jonction en direction de Lausanne sera déplacée d'une centaine de mètres en direction du Jura et trois giratoires seront aménagés. Le déplacement de la bretelle permettra la construction du nouveau site de production de l'entreprise Schenk SA, ainsi que le développement du quartier. La nouvelle bretelle sera mise en service fin septembre 2022.

En 2023, les travaux se poursuivront sur le passage supérieur traversant l'autoroute. La couche de roulement sur l'ouvrage sera remplacée et des bandes cyclables créées. Les travaux permettront aussi l'installation d'une signalisation lumineuse pour prioriser la circulation des bus et assurer la correspondance avec les trains. L'ensemble de ces mesures permettra d'optimiser le fonctionnement de la jonction modifiée et de fluidifier le trafic

motorisé, tout en mettant aux nouvelles normes le passage supérieur qui enjambe l'autoroute. De plus, les conditions de circulation des cyclistes et des bus qui franchissent la jonction seront significativement améliorées.

Devisé à un peu moins de CHF 9 millions, l'investissement est financé par la Confédération, le Canton de Vaud, la Région de Nyon, la Commune de Rolle et Schenk SA. Le projet bénéficiera aussi d'une contribution fédérale pour la mesure favorisant la circulation des bus, au titre de son inscription dans le Projet d'agglomération du Grand Genève.

Contacts :

OFROU, Olivier Floc'hic, responsable Information et Communication, Division Infrastructure routière Ouest, Filiale Estavayer-le-Lac, tél. 058 461 87 16

Canton de Vaud : Federico Molina, chef de la division Planification, Direction générale de la mobilité et des routes, tél. 021 316 70 47

Région de Nyon, Marco Ferrara, responsable de la communication et du marketing, tél. 022 363 80 96 ; 076 578 82 82

Commune de Rolle : Serge Gambarasi, chef des services techniques a.i., tél. 021 822 44 30

Schenk SA, Daniel Dufaux, directeur général des opérations, tél. 079 353 64 10